



CH-3003 Bern, BPV, Gb

Courrier A

A la direction de toutes les entreprises
d'assurance dommages, d'assurance sur la
vie, de réassurance et caisses-maladie ex-
ploitant les assurances complémentaires
surveillées par l'OFAP

N° de référence: REKA-Gb
Votre référence:
Notre référence:
Dossier traité par: Gb
Berne, 6 octobre 2008

Circulaire RS 10 / 2008

Enquête urgente relative la fortune liée et la marge de solvabilité

Mesdames, Messieurs,

La situation actuelle des marchés financiers nous contraint de mener une nouvelle enquête.

Cette enquête doit nous permettre de dresser un autre bilan auprès de toutes les sociétés d'assurance et succursales de sociétés étrangères d'assurance soumises à notre surveillance. Par la présente enquête nous désirons obtenir une vue d'ensemble sur la couverture de la Fortune liée et de la marge de Solvabilité I. Le formulaire de saisie ainsi que les explications nécessaires se trouvent sur notre site Internet à la page : Thèmes / Placement des capitaux / Saisies / Septembre 08 – Preuves de couverture.

Le formulaire doit être complété par chaque entreprise d'assurance et succursale de sociétés étrangères d'assurance soumis à notre surveillance. Les réassureurs ne fournissent aucune donnée relative la Fortune liée. Les succursales de sociétés d'assurance étrangères et les caisses-maladie ne fournissent aucune donnée relative à la marge de solvabilité et corrections de valeurs. Les données relatives aux groupes d'assurance et aux conglomérats relevant de notre surveillance seront saisies lors d'un autre processus.

Nous sommes conscients du fait que la détermination des données demandées ne peut reposer qu'en partie sur des valeurs actuelles. C'est pourquoi des actualisations et estimations sont permises quand cela s'avère nécessaire.

Office fédéral des assurances privées OFAP
Markus Geissbühler
Schwanengasse 2, 3003 Berne
Tél. +41 31 324 93 42, fax +41 31 323 71 56
markus.geissbuehler@bpv.admin.ch
www.bpv.admin.ch

Cependant, compte tenu du processus proactif de Risk-management, la détermination des valeurs demandées est exigible à tout moment.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le formulaire jusqu'au **lundi 13.10.2008 à 12 heures** au plus tard, par voie électronique à l'adresse suivante : controlling1@bpv.admin.ch. Dans l'objet de votre courriel, nous vous prions d'indiquer le nom de l'entreprise d'assurance.

Nous saisissons cette occasion pour attirer votre attention sur le fait qu'en ce qui concerne les placements de capitaux pour la Fortune liée, les directives de l'OFAP et en particulier les limites sont à respecter en tout temps. Nous vous prions en outre de faire connaître sans délai au chargé de surveillance de l'OFAP toute situation dont le développement serait inhabituel ou pertinent pour la surveillance.

Pour toutes questions relatives à cette enquête, vous pouvez vous adresser à tout instant à Mme Judit Limperger (031 322 70 40, judit.limperger@bpv.admin.ch) ou Mr. Markus Geissbühler (031 324 93 42, markus.geissbuehler@bpv.admin.ch Fax 031 323 71 56).

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Office fédéral des assurances privées OFAP

Dr. Monica Mächler
Directrice